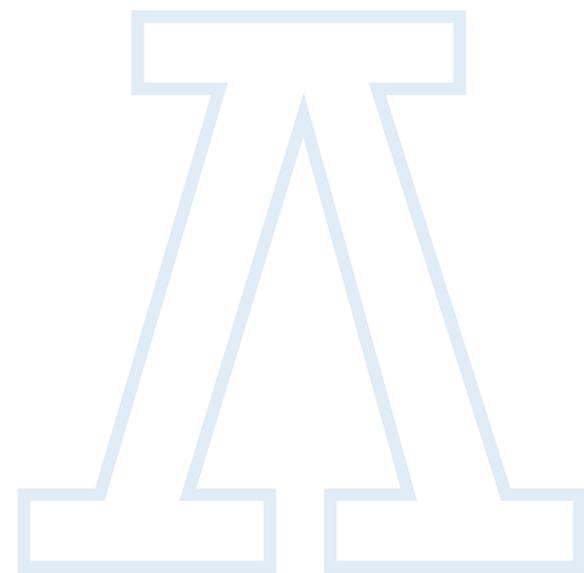


Checklist

mon CV pour l'Allemagne



Comme en France, votre CV est évidemment l'atout numéro un de votre candidature en Allemagne. C'est le premier document que le recruteur parcourra - sans doute en diagonale - pour savoir, en un clin d'oeil, si votre profil l'intéresse ou si votre candidature finira en bas de la pile. Raison de plus pour le soigner tout particulièrement et pour faire bien attention aux spécificités du CV à l'allemande.

Pour rappel, voici la structure classique d'une candidature par voie électronique en Allemagne. Tous vos documents doivent être réunis dans un PDF d'une taille maximale de 2 Mo dans l'ordre suivant :

- Lettre de motivation
- Page de couverture
- CV
- Diplômes (classés par ordre chronologique décroissant)
- Certificats de travail
- Exemples de travaux.

Afin d'éviter les faux-pas, vérifiez grâce à cette checklist si votre CV allemand est bel et bien irréprochable !



1. LA STRUCTURE GÉNÉRALE

Mon CV est-il bien descriptif et non synthétique ?

Contrairement à la France, en Allemagne, un CV peut faire plusieurs pages. Ne vous contentez pas d'égrèner le poste et le nom de l'entreprise, décrivez précisément et brièvement la ou les missions principales de vos emplois précédents.

Mon CV se lit-il bien en diagonale ?

En Allemagne comme en France, la forme dite "en tableau" est fortement recommandée pour une lecture en diagonale. Votre texte doit être aéré, la police de caractères ne doit pas être trop petite. N'utilisez qu'une seule police par CV.

Les différents paragraphes de mon CV sont-ils dans le bon ordre ?

Les données personnelles doivent être en haut, suivies de votre expérience professionnelle et de votre formation. Le dernier bloc est consacré aux informations complémentaires : centres d'intérêt, langues, compétences informatiques.

L'orthographe et la grammaire allemandes de mon CV sont-elles irréprochables ?

N'hésitez pas à faire vérifier votre CV par un ami(e) allemand(e) ! C'est le seul moyen de s'assurer également que vous n'employez pas d'expression désuète ou inappropriée.

2. LES DONNÉES PERSONNELLES

Prénom et nom

Date, lieu de naissance et situation familiale (optionnel)

Adresse

si vous possédez une adresse en Allemagne, notez-la. Le recruteur y verra un signe de motivation et cela lui inspirera confiance quant à votre connaissance du marché allemand

Numéro de téléphone avec indicatif (pour la France, le +33)

Adresse e-mail

Mon site Internet, si j'en possède un

Ma photo est-elle bien adaptée au poste et à la branche ?

Même si la photo n'est pas obligatoire en Allemagne, elle est fortement appréciée des recruteurs qui se font ainsi leur première idée de vous. Suivez nos conseils précis pour une bonne photo de candidature en Allemagne.

3. L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE (BERUFSERFABUNG)

J'ai bien noté le nom de l'entreprise, le poste occupé, les dates et un rapide descriptif de mission.

Mes expériences bien présentées par ordre décroissant ?

Mes expériences sont-elles décrites de manière complète et sont-elles adaptées aux exigences requises par l'entreprise ?

Ai-je su justifier les "trous" dans mon CV ?

Comme partout, les employeurs allemands se méfient des trous dans le CV, mais il est possible toutefois d'en tirer le meilleur parti. Expliquez ce que vous avez fait de votre année sabbatique ou d'un long congé maladie. Sachez présenter votre pause parentale de manière positive.

Ai-je des certificats de travail, des lettres de recommandation et des diplômes à présenter ?

En Allemagne, les recruteurs exigent des certificats de travail qui prouvent que vous avez bien travaillé pour les entreprises que vous mentionnez sur votre CV. Ces certificats (Arbeitszeugnis) servent également d'évaluation de l'employé. Ils ne correspondent pas aux attestations françaises. Apprenez ici ce que vous pouvez faire si vous ne possédez pas de certificats de travail.

4. LA FORMATION

J'ai bien séparé la Berufsausbildung (formation professionnelle) de la Weiterbildung (formation continue) et de la Schulung (parcours scolaire) si je suis un jeune diplômé ayant peu d'expérience professionnelle.

Ai-je réussi à décrire mon diplôme de manière à ce que l'employeur comprenne mes qualifications ?

Si vous n'avez pas pu obtenir une reconnaissance de diplôme par l'Etat allemand, sachez utiliser le bon vocabulaire pour bien vous faire comprendre.

Ai-je bien inclus tous mes diplômes dans mon CV ?

Les experts du recrutement recommandent toujours de mentionner tous les diplômes obtenus lors de votre formation, même si ceux-ci n'ont pas de rapport évident avec le poste convoité.

5. AUTRES COMPÉTENCES ET LANGUES

Ai-je bien précisé le niveau de chacune de mes compétences informatiques (EDV) ?

Si vous avez suivi une formation sur un logiciel particulier, notez-le.

Mes niveaux de langue sont-ils clairs ?

"Bilingue" (zweisprachig) si j'ai été élevé(e) dans les deux langues, "courant" (fließend) si je maîtrise parfaitement l'allemand dans un contexte professionnel ou quotidien. N'enjolivez pas la réalité : le recruteur s'en rendrait compte lors de l'entretien, ce qui ternirait immédiatement votre image !

Ai-je bien mentionné mon permis de conduire avec sa ou ses catégories ?

6. CENTRES D'INTÉRÊT

Ai-je bien mentionné les hobbies et centres d'intérêt qui peuvent être un plus pour ce poste ?

Il est inutile de faire mention de toutes vos passions si elles sont très éloignées de l'univers pour lequel vous postulez. Il peut être utile, par exemple, de parler de votre association de hockey sur glace qui démontre un bel esprit d'équipe.

Ai-je été honnête dans la description de mes centres d'intérêt ?

Ne prétendez pas être un dingue de musique classique si vous ne savez pas faire la différence entre Bach et Beethoven. Un recruteur mélomane risquerait bien de vous interroger...

7. LIEU, DATE, SIGNATURE

Ai-je bien signé mon document, même si je l'envoie par mail ?

Le CV allemand a la particularité d'être toujours signé au bas de la dernière feuille. Scannez votre CV après l'avoir signé si vous postulez par voie électronique.

Ai-je bien noté le lieu et date ? Autre particularité allemande à ne pas oublier !